

URGENT : l'AFPA est en danger

L'AFPA, association loi de 1901, fait partie du service public de l'emploi. Elle accompagne les politiques publiques de l'emploi depuis plus de 60 ans.

Aujourd'hui l'AFPA est malade de décisions brutales qui l'ont handicapée et qui risquent à l'avenir de l'atrophier définitivement. Le gouvernement a autoritairement supprimé (loi du 24 novembre 2009) les services psy-orienteurs de l'AFPA en les transférant à Pôle emploi qui n'était pas en état de les accueillir. Leur efficacité s'est effondrée, les services qu'ils rendaient ne sont plus assurés, ils ne répondent plus aux besoins d'orientation-formation des demandeurs d'emploi, ils n'alimentent plus les formations pilotées par l'AFPA.

La direction de l'AFPA a engagé un plan stratégique calamiteux, forçant la main au conseil d'administration. La recherche de rentabilité s'est substituée à la réponse de service public qui était au cœur des missions de l'AFPA. La baisse des emplois stables, une réduction importante de la capacité de production et la disparition de subventions de l'Etat, sont à l'origine de nombreuses anomalies : fermeture d'hébergements pour raison d'insalubrité, formations annulées pour absence de formateur ou de matière d'œuvre, stagiaires sans formation,....

Avec le récent limogeage de cadres supérieurs de l'association la stratégie de démantèlement semble s'accélérer.

Depuis des mois l'inquiétude est forte chez les salariés de l'AFPA. Elle a aujourd'hui atteint un tel niveau que leur CCE a décidé d'alerter le conseil d'administration.

La confédération vient d'adresser une lettre au DGEFP afin d'alerter le gouvernement sur la gravité de la situation et lui demander de prendre d'urgence des dispositions effectives pour que l'AFPA soit sauvegardée.

Les moyens de son fonctionnement au service des demandeurs d'emploi et des salariés doivent être rétablis. Les coopérations avec Pôle emploi doivent enfin devenir efficaces comme tout citoyen est en droit de l'attendre de deux composantes majeures du service public de l'emploi (voir les documents en téléchargement).

L'AFPA en 2009 c'est 186 établissements de formation répartis sur l'ensemble du territoire, 174 247 stagiaires en formation, 235 000 personnes conseillées, 70 millions d'heures de formation sans compter les enseignements à distance, le tout réalisé avec près de 10 000 salariés.
--